



Union Départementale de Seine-Saint-Denis

1, place de la libération - B.P. 96 - 93016 Bobigny Cedex

Standard : Tél. : 01.41.60.86.40 - Fax : 01.41.60.86.49 - udfo.93@wanadoo.fr
Juridique : Tél. : 01.41.60.86.44 - Fax : 01.41.60.86.48

Les salariés de l'entrepôt SERCA de Tremblay en France A l'attention de Monsieur Naouri PDG du groupe CASINO

Monsieur le président directeur général

Comme vous le savez très certainement, l'entrepôt ou nous travaillons doit fermer, au moment des fêtes de fins d'année.

Bonne nouvelle !

Quelles joyeuses fêtes pour nos familles ?!
Quel respect des personnes et des familles !
Nous ne sommes plus rentables, dégagez !!

Monsieur le président directeur général, l'entrepôt où nous travaillons doit fermer nous dit-on, parce que les « contraintes » de la rentabilité économique exigeraient cette décision.

Si les dures obligations de l'économie imposent réellement ce choix douloureux, que ce soit en respectant les salariés qui travaillent consciencieusement à l'entrepôt SECTA. Or, ce n'est pas le cas, avec le Plan social proposé.

C'est pourquoi, les salariés de l'entrepôt SERCA du Tremblay, réunis en Assemblée Générale mercredi 12 novembre 2008 en présence des représentants de l'union départementale Force Ouvrière, décident :

- nous refusons l'aumône du Plan social proposé aux élus du CCE.

L'Assemblée générale, après avoir délibéré, demande :
Des dispositions concrètes et correctes !

Monsieur le Président Directeur général, après en avoir délibéré, nous estimons correct que le PSE prévoit pour chacun de nous :

3000 euros par année d'ancienneté, plus 1000 euros par enfant à charge.

Nous donnons ce mandat à nos représentants appelés à rencontrer vous-même et vos représentants. Nous refusons le PSE sur les bases actuelles.

L'assemblée générale vous demande une réponse à ses demandes, avant le 19 novembre.

- Nous avons calculé le montant du PSE sur cette base, s'ajoutant aux dispositions légales, nous permettant de ne pas devenir *travailleur pauvre* pendant le temps ou nous rechercherons un nouvel emploi. Notre loi, c'est notre assiette, c'est ce que l'on peut y mettre.
- Nous demandons aussi la réintégration de deux collègues, injustement licenciés (des conséquences de la fermeture programmée du site du SERCA). Ils doivent pouvoir bénéficier du dispositif légal et des mesures complémentaires demandées.

Nous construisons l'avenir ensemble